



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°49/2016

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice

22

Présents

12

Pour

13

Contre

0

Abstention

-

Non participation au vote

-

L'an deux mille seize,

Le douze décembre à quatorze heures quinze minutes,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président,

Etaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Fabrice LEGRAND, Philippe SALMON, Roland BOULARD, Jean-Raymond EGON, Jean-Michel POINTUD, Laurent BURCKEL, Raphaël BLANCHARD, Alphonse SCHWEIN, Et Mesdames Lise MAGNIER, Dominique DETERM, Stéfana VUIBERT.

Absent représenté : Monsieur Vincent VERSTRAETE donne pouvoir à Monsieur Raphaël BLANCHARD

OBJET : RECONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS DE DAMPIERRE-LE-CHATEAU – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Vu le rapport du Président,

Vu les articles L.1424-17 et L.1424-19 du code général des collectivités territoriales,

Considérant l'achèvement et la réception définitive des travaux du centre de secours de Dampierre-le-Château prévus au 1^{er} trimestre 2017,

Considérant la nécessité de définir les termes de la mise disposition par la communauté de communes de l'Argonne Champenoise du centre de secours de Dampierre-le-Château au SDIS 51,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- **AUTORISE** le Président à signer la convention relative au transfert des biens de la communauté de communes de l'Argonne Champenoise au SDIS 51 affectés à la gestion du centre de secours au service départemental d'incendie et de secours de la Marne et les actes afférents à cette opération.

Pour extrait certifié conforme

ACTE REÇU LE

20 DEC. 2016

PREFECTURE DE LA MARNE
DRCL.

Le Président,

Charles de COURSON